

In Paris, on the 4th of 4 March 2022

Manifesto for a global alliance aimed at the international recognition and enhancement of the contribution of Social and Solidarity Economy to sustainable and inclusive development

We, States, international institutions, regional and local authorities, organizations and networks committed to the transformation of our economies towards more social and environmentally friendly models, signatories of this Manifesto, all share the following vision:

1. Preamble

1.1. Agenda 2030 and achievement of Sustainable development goals (SDGs) is not on track despite commitments made in 2015. Progress has been made in poverty reduction, maternal and child health, access to electricity, and gender equality, but not enough to achieve the Goals by 2030. In other vital areas, including reducing inequality, lowering carbon emissions and tackling hunger, progress had either stalled or reversed;

1.2. The cross-cutting nature of the COVID-19 pandemic crisis has highlighted to global challenges that all societies face (pandemics, climate change, biodiversity loss, increasing inequality, poverty and food insecurity, and forced migration). It threatens several decades of progress in the sustainable development agenda, exposing, first and foremost, the most vulnerable, such as women, youth not in employment or training (NEETs), migrants, forcibly displaced people, indigenous peoples, people with disabilities, marginalized communities, workers in the informal economy, or those on precarious employment contracts. This crisis has highlighted many fragilities in our economies and deepened existing inequalities, while highlighting the need for resilience, innovation and international cooperation and solidarity;

1.3. This is a stark reminder of the need for a collective and coordinated response to re-commit to fairer, more sustainable and resilient trajectories on a global scale. It makes it necessary to address the root causes of exclusion and unsustainable development and to rethink the way we produce and deliver basic services, through organizational and production models that are human-centred, focused on proximity to strengthen the social contract, democracy and human rights, and that respect our environment. Through its local approach, the social and solidarity economy is a response.

2. The social and solidarity economy is an effective response in the current context

2.1. The social and solidarity economy (SSE), in all its diversity of forms and statuses, carries economically viable projects all over the world, and developed for social, societal and environmental purposes. We refer to SSE as any form of “production and exchange of goods and services by a wide range of organizations and enterprises with explicitly social and/or environmental aims. Principles and practices of cooperation, solidarity and ethical and democratic self-management are the driving forces.” (United Nations Inter-Agency Task Force on the Social and Solidarity Economy, 2014). SSE organizations and enterprises are increasingly recognized as sustainable forms of enterprise, pursuing specific social and environmental objectives and promoting solidarity. SSE is also an important sector for job creation, and is playing an increasingly valuable role in the implementation of the SDGs, leading to its growing recognition in international development forums;

2.2. In 2014, the UN Inter-Agency Working Group on SSE identified eight core areas where the social and solidarity economy can make a major contribution to socially sustainable development, including the transition from the informal economy to decent jobs, a greener economy and society, local economic development, sustainable cities and human settlements, women’s well-being and empowerment, food security and smallholder empowerment, universal health coverage and transformative finance. The financial sector of the social and solidarity economy, as well as the production of services to help people out of poverty, has developed considerably outside the mainstream banking system, through different structures such as community savings and credit cooperatives, ethical funds, or investment funds for cooperatives;

2.3. Many organizations in the social and solidarity economy are making significant contributions to achieving SDGs and tackling the effects of the COVID-19 pandemic. These initiatives cover several aspects: social and health protection, provision of food and prevention equipment, organization of community aid, financial inclusion, education and vocational training, conversion of their production to cope with the emergency, relocation of supply chains, etc. Although significantly affected by the context of the pandemic, most social and solidarity economy organizations have managed to adapt and show resilience in the face of crises;

2.4. However, as we try to build back better, we can tap the full potential of the actors of the social and solidarity economy only to the extent that multilateral institutions, national, regional and local authorities individually and jointly design and implement specific public policies and create an environment conducive to the development of social and solidarity economy structures;

2.5. The social and solidarity economy is therefore a key player for shaping a recovery that is people and planet centered. SSE and social innovations are essential to contribute to a sustainable, inclusive and resilient recovery of economies and to achieve the SDGs by 2030. Indeed, it responds to the demands and concerns expressed by citizens around the world, whether it is for decent work, promotion of sustainable growth and provision of innovative solutions in response to climate change, both locally and globally.

3. Our common conviction

3.1. Faced with the ecological, economic, social and demographic challenges confronting humanity and the planet, we must move towards a more partnership approach and enhance the recognition and promotion of the social and solidarity economy. In particular, we acknowledge the contribution it can make for implementing the 2030 Agenda and achieving the Sustainable Development Goals;

3.2. We argue that the social and solidarity economy, by privileging people and the planet over the quest for profit maximization, constitutes an already proven model of development and is capable to respond to long-term global challenges, be they social, environmental or human. Through its flexibility, the commitment generated by its values and the role of local communities, SSE provides innovative solutions to the structural problems of exclusion and unsustainability that persist in our economies;

3.3. Our alliance therefore aims to inspire and support international, regional, national and local public institutions in leveraging the potential of the social and solidarity economy as a lever for achieving the SGDs;

3.4. We call for the adoption by the United Nations General Assembly of a resolution recognizing the important role and contribution of the social and solidarity economy to inclusive and sustainable development and its potential for achieving the SDGs. Such a resolution would provide guidance to fully integrating the social and solidarity economy into the initiatives of United Nations agencies, to the establishment of targeted mechanisms and to documenting its contribution to the SDGs. In addition, it would provide an opportunity for targeted exchanges and learning for all UN Member States wishing to support the social and solidarity economy to accelerate the implementation of the 2030 Agenda and its stated ambition to “leave no one behind”;

3.5. Our approach is consistent with the work undertaken by the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE) since its creation in 2013, the Centenary Declaration of the International Labour Organization (ILO) adopted in June 2019, which calls for the promotion of an enabling environment, including for SSE as a whole, the Abidjan Declaration, adopted at the 14th ILO African Regional Meeting in December 2019, which calls for the promotion of cooperatives and SSE in general, the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD), or the work of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), and the European Commission, whose new action plan for the social economy was made public on the 8th of December 2021, as well as global networks and forums in support of the social and solidarity economy (RIPESS, GSEF, Catalyst 2030, ESSFI, etc.). This approach is thus based on the growing institutional recognition of the social and solidarity economy on the international scene, and is part of a dynamic and favorable context with the inclusion of the definition of SSE on the agenda of the ILO international conference in 2022.

4. Our commitments and priorities

4.1. We, the signatories of this Manifesto, consider the social and solidarity economy as a major player in sustainable development and wish to bring its recognition as such at the international level;

4.2. We commit to adopting an approach and a constructive role within the existing institutions, networks and ecosystems of existing actors supporting the social and solidarity economy by carrying a great richness and diversity of vision. Our alliance, supported by a state impulse and through its permanent secretariat, acts as a link between institutional actors at the international, national, regional and local levels on the one hand and the ecosystem of private actors and networks of the social economy on the other hand, with the aim of strengthening the transformational role of the social and solidarity economy;

4.3. Our priorities for the coming years are to:

- Work together to obtain recognition of the social and solidarity economy by international institutions, national, regional and local governments, while respecting our cultural, economic and historical diversity;
- Work with the structures of the social and solidarity economy to identify the levers and obstacles they face in order to engage in reflections with public authorities, the private sector and civil society;
- Generate formal spaces for participation between social and solidarity economy stakeholders to improve relevant public decision-making through appropriate means: legislation, economic policy programs or measures, sustainable public procurement - and experience sharing;
- Generate more statistical data on the SSE to allow for evidence-based policy making;
- Work on documenting the contributions of social and solidarity economy structures to the implementation of the SDGs;
- Work with education providers to inform future generations about the SSE;
- Raise awareness and understanding about the SSE amongst finance providers to encourage them to invest in the SSE and foster collaboration between SSE organisations and capitalist businesses, in order to inspire the latter to rethink their business models;
- More generally, foster international dialogue around good practices and innovations in order to better achieve the Sustainable Development Goals.

5. Commitment of the signatories

5.1. The Alliance is open to all actors who have the same attachment to the values of the social and solidarity economy while being of a different nature, namely:

- States, regional authorities, local authorities and public organisations engaged in social and environmental issues;
- Private structures of the social and solidarity economy;
- Civil society actors (including researchers and academics);
- Institutions, organizations or networks of the social and solidarity economy with an international dimension.

5.2. The signatories of this Charter undertake to:

- Participate and actively engage in the reflections of the alliance, implement concerted actions and provide adequate resources, in connection with its permanent secretariat;
- Communicate widely on the actions carried out jointly;
- Promote the development of joint projects by organizing collaborations between the members of the coalition.

First and last name : **Pierre-Samuel Guedj**
Organization : **Affectio Mutandi**
Location and date : **Paris, le 24 février 2022**

A Paris, le 4 mars 2022

« Manifeste pour une alliance mondiale visant la reconnaissance internationale de l'Économie Sociale et Solidaire pour un développement durable et inclusif »

Nous, Etats, institutions internationales, autorités locales, entreprises et réseaux engagés pour la transformation de nos économies vers des modèles plus sociaux et respectueux de l'environnement, signataires du présent Manifeste, partageons la vision suivante :

1. Préambule

1.1. L'Agenda 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ne sont pas sur la bonne voie, malgré les engagements pris en 2015. Des progrès ont été réalisés en matière de réduction de la pauvreté, de santé maternelle et infantile, d'accès à l'électricité et d'égalité de genre, mais demeurent insuffisants pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2030. Dans d'autres domaines essentiels, notamment la réduction des inégalités, la diminution des émissions de carbone et la lutte contre la faim, les progrès ont stagné ou se sont inversés ;

1.2. Par son caractère transversal, la crise liée à la pandémie de la COVID 19 a mis en évidence les défis globaux auxquels toutes les sociétés doivent faire face (pandémies, changement climatique, dégradation de la biodiversité, augmentation des inégalités, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ou encore migrations forcées). Elle menace plusieurs décennies de progrès dans l'agenda du développement durable exposant, en premier lieu, les plus vulnérables que sont les femmes, les jeunes éloignés de l'emploi et de la formation, les migrants, les personnes déplacées de force, les populations autochtones, les personnes en situation de handicap, les communautés marginalisées, les travailleurs de l'économie informelle, ou ceux sous contrat de travail précaire. Cette crise a mis en évidence de nombreuses fragilités dans nos économies et a creusé les inégalités existantes, tout en soulignant le besoin de résilience, d'innovation et de coopération et de solidarité à l'échelle internationale ;

1.3. Ce constat nous rappelle avec acuité la nécessité de mettre en œuvre une réponse collective et coordonnée pour se réengager sur des trajectoires plus justes, durables et résilientes à long terme. Il rend nécessaire de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion et du développement non durable et nous oblige à repenser notre façon de produire et d'offrir les services de base grâce à des modèles d'organisation et de production centrés sur l'humain, axés sur la proximité pour renforcer le contrat social, la démocratie et les droits humains, et respectueux de notre environnement. Par sa démarche de proximité, l'économie sociale et solidaire en est une réponse.

2. L'économie sociale et solidaire est une réponse nécessaire et efficace dans le contexte actuel

2.1. L'économie sociale et solidaire (ESS), dans toute sa diversité de formes et de statuts, porte des projets économiquement viables partout dans le monde, et développés à des fins sociales, sociétales et environnementales. Elle renvoie à toute forme de « production et d'échange de biens et de services par un large éventail d'organisations et d'entreprises ayant des visées explicitement sociales et/ou environnementales. Des principes et des pratiques de coopération, de solidarité et d'autogestion éthique et démocratique en sont les moteurs. » (Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Economie sociale et solidaire, 2014). Les organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont de plus en plus reconnues comme des formes d'entreprises durables, en poursuivant des objectifs sociaux et environnementaux spécifiques et en favorisant la solidarité. L'ESS est également un secteur important pour la création d'emplois, et joue un rôle de plus en plus précieux dans la mise en œuvre des ODD, entraînant ainsi sa reconnaissance croissante au sein des instances internationales traitant du développement ;

2.2. En 2014, le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Economie sociale et solidaire a identifié huit domaines centraux dans lesquels l'économie sociale et solidaire peut apporter une contribution majeure au développement socialement durable en ce début de XXIe siècle, notamment la transition de l'économie informelle vers des emplois décents, une économie et une société plus vertes, le développement économique local, les villes et les établissements humains durables, le bien-être et l'autonomisation des femmes, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des petits exploitants, la couverture sanitaire universelle et la finance transformatrice. Le secteur financier de l'économie sociale et solidaire, ainsi que la production de services pour aider les personnes à sortir de la pauvreté, se sont considérablement développés en dehors du système bancaire classique, via différents véhicules et structures tels que les coopératives d'épargne et de crédit communautaires, les fonds éthiques, ou encore les fonds d'investissement pour les coopératives ;

2.3. De nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire contribuent de manière significative à la réalisation des ODD et à la lutte contre les effets de la pandémie de la Covid-19 dans le monde. Ces initiatives recouvrent plusieurs aspects : protection sociale et sanitaire, fourniture de nourriture et d'équipements de prévention, organisation de l'aide communautaire, inclusion financière, éducation et formation professionnelle, conversion de leur production pour faire face à l'urgence, relocalisation des chaînes d'approvisionnement, etc. Bien que considérablement affectées par le contexte de la pandémie, la plupart des organisations de l'économie sociale et solidaire ont su s'adapter et à faire preuve de résilience face aux crises ;

2.4. Toutefois, dans cet effort de mieux reconstruire, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne contribueront à hauteur de leur plein potentiel que dans la mesure où les institutions multilatérales et les autorités nationales, régionales et locales seront disposées à concevoir et mettre en œuvre, individuellement et conjointement, des politiques publiques spécifiques et auront créé un environnement propice au développement des structures de l'économie sociale et solidaire ;

2.5. L'économie sociale et solidaire est donc un acteur clé pour façonner une reprise centrée sur l'humain et respectueuse de notre environnement. L'action du secteur de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sont essentielles pour contribuer à une relance durable, inclusive et résiliente des économies et atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. En cela, elle répond aux demandes et préoccupations exprimées par les citoyens du monde entier, qu'il s'agisse de la nécessité d'exercer un travail décent, de promouvoir une croissance durable et d'apporter des solutions innovantes en réponse aux dérèglements climatiques, tant au niveau local que mondial.

3. Notre conviction commune

3.1. Face aux défis écologiques, économiques, sociaux et démographiques auxquels l'humanité et la planète sont confrontées, nous devons évoluer vers une approche plus partenariale et renforcer la reconnaissance et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Nous reconnaissons en particulier la contribution qu'elle peut apporter à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et à la réalisation des ODD ;

3.2. Nous soutenons que l'économie sociale et solidaire, en privilégiant l'humain et la planète sur la recherche de maximisation des profits, propose un modèle de développement déjà éprouvé et plus à même de répondre aux défis mondiaux de long terme, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou humains. Par sa souplesse, l'engagement suscité par ses valeurs et le rôle des communautés de proximité, l'ESS apporte des solutions innovantes aux problèmes structurels d'exclusion et de durabilité qui perdurent au sein de nos économies ;

3.3. Notre alliance a donc pour ambition d'inspirer et de soutenir les institutions publiques internationales, régionales, nationales et locales qui souhaitent promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire comme levier de réalisation des ODD ;

3.4. Notre mobilisation vise en premier lieu à soutenir l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution reconnaissant le rôle important de l'économie sociale et solidaire pour le développement durable et inclusif et l'atteinte des ODD. Une telle résolution contribuerait à pleinement intégrer l'économie sociale et solidaire dans les initiatives des agences des Nations Unies, afin de mettre en place des dispositifs appropriés et documenter sa contribution aux ODD. En outre, elle offrirait une opportunité d'échanges ciblés et d'apprentissage pour tous les Etats membres des Nations Unies désireux de soutenir l'économie sociale et solidaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de son ambition affichée de ne laisser personne pour compte (« Leave no one behind ») ;

3.5. Notre démarche s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire depuis sa création en 2013, de la déclaration du Centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) adoptée en juin 2019, qui appelle à la promotion d'un environnement favorable, notamment à l'ESS dans son ensemble, de la déclaration d'Abidjan, adoptée lors de la 14ème réunion régionale africaine de l'OIT en décembre 2019, qui appelle à la promotion des coopératives et de l'ESS en général, ou encore des travaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), et de la Commission européenne, dont le nouveau plan d'action pour l'économie sociale a été rendu public le 8 décembre 2021, ainsi que des réseaux et forums mondiaux de soutien à l'économie sociale et solidaire (RIPESS, GSEF, Catalyst 2030, ESSFI, etc.). Cette démarche s'appuie ainsi sur une reconnaissance institutionnelle croissante de l'économie sociale et solidaire sur la scène internationale, et s'inscrit dans un contexte dynamique et favorable avec l'inscription de la définition de l'économie sociale à l'ordre du jour de la conférence internationale de l'OIT en 2022.

4. Nos engagements et priorités

4.1. Nous, signataires du présent Manifeste, considérons l'économie sociale et solidaire comme acteur majeur du développement durable et souhaitons porter sa reconnaissance en tant que tel à l'échelle internationale ;

4.2. Nous nous engageons à adopter une démarche et un rôle constructif au sein des institutions, réseaux et écosystèmes d'acteurs existants soutenant l'économie sociale et solidaire, en portant une grande richesse et diversité de visions. Notre alliance, soutenue par une impulsion étatique et via son secrétariat permanent, agit comme un lien entre les acteurs institutionnels à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale d'une part et l'écosystème des acteurs privés et réseaux de l'économie sociale d'autre part, dans le but de renforcer le rôle transformationnel de l'économie sociale et solidaire ;

4.3. Nos priorités pour les années à venir consistent à :

- Travailler ensemble pour obtenir une reconnaissance de l'économie sociale et solidaire par les institutions internationales, les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, dans le respect de nos diversités culturelles, économiques et historiques ;
- Travailler avec les structures de l'économie sociale et solidaire à l'identification des leviers et des freins auxquels elles font face afin d'engager les réflexions avec les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ;
- Créer des espaces formels de participation entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour améliorer la prise de décision publique grâce à des moyens appropriés : législation, programmes ou mesures de politique économique, marchés publics durables - et partager nos expériences dans ce domaine ;
- Travailler à la production de données statistiques sur l'économie sociale et solidaire afin de permettre l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;
- Travailler à la documentation des contributions des structures de l'économie sociale et solidaire à la mise en œuvre des ODD ;
- Travailler avec les systèmes éducatifs pour sensibiliser les futures générations sur l'économie sociale et solidaire ;
- Travailler à la sensibilisation des financeurs, afin de les encourager à investir dans l'économie sociale et solidaire et à la collaboration entre les organisations de l'économie sociale et solidaire et les entreprises classiques, afin d'inciter ces dernières à repenser leurs modèles d'entreprise ;
- Plus généralement, favoriser le dialogue international autour des bonnes pratiques et des innovations afin de réaliser les ODD de façon cohérente.

5. Engagement des signataires

5.1. L'Alliance est ouverte à tous les acteurs qui portent le même attachement aux valeurs de l'économie sociale et solidaire tout en étant de nature différente, à savoir :

- Les États, autorités régionales, autorités locales et organisations publiques engagées sur les questions sociales et environnementales ;
- Les structures privées de l'économie sociale et solidaire ;
- Les acteurs de la société civile (incluant les chercheurs et universitaires) ;
- Les institutions, organisations ou réseaux de l'économie sociale et solidaire à dimension internationale.

5.2. Les signataires de cette Charte s'engagent à :

- Participer et s'engager activement dans les réflexions de l'alliance, mettre en œuvre des actions concertées et fournir des ressources adéquates, en lien avec son secrétariat permanent ;
- Communiquer largement sur les actions menées en commun ;
- Favoriser le développement de projets communs en organisant des collaborations entre les membres de la coalition.

Nom et prénom :

Organisation :

Lieu et date :